

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de l'EEIGM pour diverses prestations sont fixés comme suit :

Prestations	Prix HT
EVALUATION DU COMPORTEMENT EN CORROSION DE TEMOINS D'ANNEAUX DE RASCHIGS BRASES - ANALYSE DE VT	2465,04 €
CARACTERISATION MEB – EDS D'UN ASSEMBLAGE METALLIQUE HETEROGENE	523,60 €
CARACTERISATIONS MICROSTRUCTURALES DE TUBES EN FeNiCo	1270,53 €
CARACTERISATION D'UN FIL RECUIT EN Ni270	612,35 €
CARACTERISATION MICROSTRUCTURALE D'UN GUIDE D'ONDE EN CuC2	664,41 €
TRAITEMENT THERMOCHIMIQUE D'ALUMINISATION EN PHASE VAPEUR DE 6 SONDES AERONAUTIQUES PL500	1756,58 €
MESURES DE MICRODURETE DE SURFACE SUR 3 RACCORDS EN ACIER INOXYDABLE	265,64 €
BRASAGE ET TRAITEMENT THERMIQUE SOUS VIDE DE SIX SONDES PL120 DISTO	1697,13 €
BRASAGE ET TRAITEMENT THERMIQUE SOUS VIDE DE SIX SONDES PL110	1754,38 €
MESURES DE DURETE SUR ROND DE Fe99	554,70 €

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'EEIGM et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 9 octobre 2025

